



“ Se souvenir  
est un devoir sacré ”

**JANVIER 2022 N°174**

## SOMMAIRE

- 2 Vie de l'association / Éditorial.
- 2 à 3 Compte rendu de la cérémonie annuelle le 19 septembre 2021 à la nécropole nationale de Navarin.
- 4 à 5 Nouvelles brèves.
- 6 à 10 Histoire : de l'armistice de Rethondes à la ratification du traité de Versailles.
- 10 à 11 Les premiers combats dans les tranchées en Champagne.



Un fragment du tableau « Le Traité de Versailles »  
par William Orpen. 1925. Imperial War Museum ; Londres.

**L'Amiral (2S) Emmanuel Gouraud,**  
*président de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne - Navarin,*  
et les membres du conseil d'administration de l'ASMAC  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

*Ils seront heureux de vous rencontrer lors de la cérémonie annuelle du souvenir qui aura lieu :*  
**LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022 à 09h45**  
**DEVANT LA NÉCROPOLE NATIONALE DE NAVARIN.**

**ASSOCIATION DU SOUVENIR  
AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE-NAVARIN**

*(Affiliée au Souvenir Français le 14 juin 2016)*

Siège social :  
**29 rue Desaix - 75015 PARIS**

Trésorier de l'ASMAC :  
c/o AC2GE  
**15 Avenue Henri Becquerel  
51000 CHÂLONS EN CH.**



Correspondance :  
**29 rue Desaix  
75015 PARIS**

# VIE DE L'ASSOCIATION

## ÉDITORIAL



En cette période d'incertitudes sanitaires, j'ai été très heureux du nombre de participants à notre cérémonie de Navarin. Ce 19 septembre, le beau temps était au rendez-vous et les hautes autorités françaises ou étrangères ont ainsi pu honorer nos anciens, morts sur le front de Champagne.

Toujours magnifique par ce beau temps, le monument, propriété de l'État depuis 2 ans, sera prochainement restauré sous la maîtrise d'œuvre de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONAC-VG). Je salue ces travaux ambitieux qui recherchent dans un premier temps à assainir et étanchéifier le monument, et l'aménager dans ses abords. Plus tard, après une année de séchage, la restauration de l'intérieur sera réalisée. L'ASMAC est en lien avec l'ONAC-VG ainsi qu'avec le cabinet d'architecte en charge des travaux pour permettre autant que possible l'accès au monument et la tenue des cérémonies pendant cette période. Le monument restauré, nous pourrions fêter magnifiquement le centenaire de son inauguration en septembre 2024.

Les archives de l'Association seront très prochainement déposées aux archives départementales de la Marne, dans l'établissement de Reims qui rassemble les archives privées et celles de la guerre. Rassemblant des documents dès 1920, bien avant la création de l'association, les archives de l'ASMAC contiennent des documents et photos très intéressantes sur la genèse du monument, la souscription populaire, l'organisation des pèlerinages, les échanges officiels, des dossiers sur la participation des armées étrangères aux combats...

Ces archives ont été inventoriées par Roseline Salmon, notre secrétaire générale, et une fois déposées seront ainsi beaucoup plus faciles à consulter par les historiens ou les membres de notre association qui le souhaiteraient. J'espère que cette source documentaire sera utile pour les publications ou expositions qui pourront accompagner le centenaire du monument.

Mais vous trouverez aussi dans ce bulletin, la suite de l'article du colonel Courrot sur ce qui se passe entre décembre 1918 et l'entrée en vigueur du traité de Paix, le 10 janvier 1920, entre les tenants d'une paix de conciliation, et ceux d'une paix de vengeance. Les divergences entre alliés sont fortes et cette période est émaillée de nombreux contretemps qu'explique l'article.

Enfin, un article de Monsieur David Michaud nous décrit la tentative en fin décembre 1914 de « percer le front » au niveau de Perthes-les-Hurlus. C'est la première d'une longue série de tentatives, de plus en plus meurtrières au fur et à mesure que les armées combattantes s'installaient sur ce front.

Je remercie les nombreux adhérents qui en 2021 ont su provoquer un grand nombre de nouvelles adhésions, et à tous je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

*Le président,  
Amiral (2s) Emmanuel Gouraud*

## COMPTE RENDU DE LA CÉRÉMONIE ANNUELLE LE 19 SEPTEMBRE 2021 À LA NÉCROPOLE NATIONALE DE NAVARIN

L'ASMAC a célébré, dans un contexte sanitaire moins contraignant, le 103<sup>ème</sup> anniversaire de l'offensive finale de la 4<sup>ème</sup> Armée du Général Gouraud, en présence d'un public estimé à 200 personnes environ, sur le site de la Nécropole Nationale de NAVARIN. Les autorités militaires ont été à nos côtés pour faciliter l'organisation de cette cérémonie présidée par le Préfet du département accompagné du Général Délégué Militaire Départemental. Y assistaient de nombreuses personnalités officielles civiles et militaires et élus locaux, ainsi que le représentant de l'American Battle Monuments Commission et l'Attaché Militaire de l'Ambassade des Etats-Unis.

Les honneurs militaires ont été rendus par le Centre d'Appui et de Préparation au Combat Inter-Armes de Mourmelon et par un détachement de Châlons du 1<sup>er</sup> Régiment du Service Militaire Volontaire. L'Union Musicale de Suippes assurait l'exécution de l'hymne national et des différentes sonneries réglementaires. Une trentaine de portedrapeaux avait fait le déplacement. La présence traditionnelle des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Suippes a été annulée en dernière minute par leur hiérarchie dans le cadre des mesures spécifiques du *déconfinement*.

Avant le dépôt des gerbes, l'Amiral Emmanuel GOURAUD dans son allocution remercie ceux qui, année après année, reviennent à NAVARIN rendre hommage aux Morts du Front de Champagne, et ceux qui par leur adhésion



Le dispositif pour les honneurs militaires

à l'ASMAC apportent leur soutien dans cette mission du Souvenir au moment où d'autres corps, identifiés ou non, ressurgissent aujourd'hui de la terre.

Il rappelle que ces morts qui se sont sacrifiés pour la France étaient non seulement des Français mais aussi des étrangers, et notamment Américains. Il note que cette année est celle du centenaire du choix du soldat inconnu américain en mairie de Châlons-en-Champagne.

En cette période de crainte du *coronavirus* où certains d'entre nous peuvent être frappés par cette appréhension, l'Amiral GOURAUD souhaite que tous, nous trouvions les ressources pour surpasser cette peur en s'inspirant de la bravoure de nos glorieux anciens : ne croyons pas qu'ils n'avaient pas peur en 1914-1918...

L'Amiral remémore la dernière attaque allemande du 15 juillet 1918 en Champagne qui sera pour les Alliés une grande victoire défensive suite à une nouveauté tactique ordonnée par le commandant des Armées Françaises et mise en œuvre par le Général Gouraud. Peu de temps après, trois offensives alliées sont alors lancées fin septembre 1918, la première le 26 septembre ici en Champagne et dans la Meuse par la 4<sup>ème</sup> Armée française et la 1<sup>ère</sup> Armée américaine.

L'Amiral GOURAUD termine son allocution en donnant des nouvelles de l'ASMAC, et plus particulièrement sur les travaux qui vont être entrepris et qui permettront de célébrer dignement le centenaire de l'érection du Monument (2023 pose de la 1<sup>ère</sup> pierre, 2024 inauguration de Monument).

Dans son intervention, Monsieur le Préfet N'GAHANE rappelle la mémoire de ces milliers de soldats de tous les confins du monde venus trouver une fin sur notre territoire. Il nous rappelle alors l'invitation qui nous est faite pour l'engagement perpétuel dans une garde vigilante, de préserver leur mémoire et la paix... Le rappel des heures glorieuses de 1918 ne saurait faire oublier ce drame de l'offensive du 25 septembre 1915 en ces mêmes lieux où, du général au soldat, le conflit n'épargne aucun de ceux qui s'élancent.

Il prend pour exemple le Général MARCHAND qui, en tête avec la première vague est gravement blessé au côté de son officier d'ordonnance qui venait d'être tué en tentant de le protéger.

Il cite également le Colonel DESGREES DU LOUP, blessé auparavant et revenu avant la fin de sa convalescence, qui, avec en main l'étendard de son régiment, est tué à la sortie d'une tranchée à la tête de ses hommes.

Il cite aussi le sergent Mohammed Saïd BAUCHE, engagé volontaire à l'âge de 18 ans au sein des Tirailleurs Algériens, et qui avait déjà combattu pour la France en d'autres lieux depuis seize années, et qui est tué en montant à l'assaut de la Ferme de NAVARIN.

Enfin il cite un soldat, prince des îles Fidji, Josepha SUKUNA, qui rejoint la Légion Etrangère à la fin de l'année 1914 et est blessé au Bois Sabot.

Le Préfet cite enfin les populations civiles dont les villages détruits du département de la Marne sont le rappel du déchirement de l'exil forcé.

La cérémonie a été suivie d'un office religieux célébré sur place par monsieur le Curé de Suippes, puis d'une cérémonie spécifique avec également dépôt d'une gerbe, à la *Nécropole Nationale de l'Opéra* à Souain, une des plus petites nécropole françaises de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale.



Allocution de Monsieur Le Préfet de la Marne

# NOUVELLES BRÈVES

## IN MEMORIAM

Monsieur **Gaston CRETTE**, décédé début 2021 à VRAUX (51150).

Monsieur **Auguste HERY**, décédé fin mars 2021 à DORMANS (51700).

Monsieur **Jean de MALESTROIT**, décédé le 3 août 2021 à VALLET (44330).

Monsieur **Charles HERISSEY**, décédé fin août 2021 à EVREUX (27000), membre du Conseil d'Administration de l'ASMAC. *Il était l'arrière-petit-fils du Général de Langle de Cary qui a commandé la IV<sup>ème</sup> Armée du 25 juillet 1914 au 12 décembre 1915.*

Monsieur **Lucien BUTIN**, décédé le 25 septembre 2021 à SUIPPES (51600), ex-administrateur de l'ASMAC.

Monsieur **Jacques BERTHOD** d'ERMONT (95120).

Monsieur **Jean-Paul VAZEILLES** décédé le 26 octobre 2021 à BAZINCOURT-SUR-EPTE (27140).

*Fidèle adhérent, en 2017 il a décidé de léguer à l'ASMAC un bronze représentant le haut du Monument de la statue du Monument de Navarin.*

## DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION DU « MÉMORIAL DES BATAILLES DE LA MARNE »

Depuis de très longues années, l'Association du *Souvenir aux Morts des Armées de Champagne*, entretenait d'excellentes relations avec l'Association du *Mémorial des Batailles de la Marne* par la proximité entre les deux associations. Au décès de Monsieur Auguste Héry, dernier président en exercice, son fils Arnaud et *les administrateurs de cette Association ont décidé sa dissolution, et de faire un don de 3000 € à l'ASMAC*. L'association les remercie vivement pour ce don qui permettra d'améliorer l'accueil des visiteurs à la Nécropole Nationale de NAVARIN, et de préparer avec plus d'ampleur les commémorations qui seront organisées à l'occasion du Centenaire du Monument.

## LE SITE INTERNET S'ENRICHIT ENCORE...

Le travail de numérisation des bulletins est maintenant achevé. Depuis le bulletin numéro un en mai 1929, l'ASMAC a émis 141 bulletins, parfois d'une page, mais souvent beaucoup plus conséquents. Retrouvez les en ligne sur notre site [www.asmac.fr](http://www.asmac.fr). (*Onglet L'association / Les bulletins antérieurs*). Un grand merci à Michel Godin pour ce travail de numérisation et la gestion du site.

## VERSEMENT DES ARCHIVES DE L'ASMAC

Le Conseil d'Administration a approuvé le principe du versement des archives de l'A.S.M.A.C auprès des Archives départementales de la Marne. Celles-ci ayant donné leur accord ; une réunion en présence de la directrice et de son adjointe, venues consulter à Paris le fonds d'archives, a fixé les grandes lignes de ce versement. Le futur lieu de conservation est le dépôt de Reims, Châlons recevant aussi une collection complète de bulletins.

Le souhait de l'A.S.M.A.C étant de rendre ses archives accessibles au public, le transfert des dossiers devrait se faire rapidement. Nous reviendrons, dans un prochain bulletin, sur le contenu et les perspectives de communication des archives de l'association.

*Amiral Emmanuel GOURAUD*

## MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2022

**Samedi 26 mars 2022** : Assemblée Générale de l'ASMAC à SUIPPES (51) à 10h00 Centre Culturel Jean Huguin.

**Dimanche 18 septembre 2022** : Cérémonie du Souvenir à 09h45 à la Nécropole Nationale de NAVARIN.

## EN 2022, DEVENEZ ADMINISTRATEUR DE L'ASMAC

Lors de sa prochaine Assemblée Générale, le 26 mars 2022, l'ASMAC renouvellera partiellement les 26 postes des élus de son Conseil d'Administration, pour un nouveau mandat de trois ans. Si vous êtes adhérent, à jour de vos cotisations à la date de l'élection, vous pouvez être candidat !

**Faites vous connaître avant le 5 mars 2022 (lettre ou courriel sous forme libre) à l'adresse suivante : ASMAC 29 rue Desaix, 75015 PARIS. Courriel [contact@asmac.fr](mailto:contact@asmac.fr).**

### MOT DU TRÉSORIER ADHÉREZ À L'A.S.M.A.C-NAVARIN

Être adhérent de notre association implique un triple objectif :

- **pour chacun**, manifester son attachement au souvenir de la lutte victorieuse de nos Anciens et du sacrifice de nombre d'entre eux,
- **ensemble**, permettre à l'ASMAC de peser auprès des autorités grâce à un effectif important,
- **par nos cotisations**, donner à l'association les moyens financiers nécessaires pour l'accueil au Monument et la publication de ce bulletin.

Pour toutes ces raisons, adhérez, renouvelez votre adhésion, invitez vos proches à rejoindre l'ASMAC.



### UN NOUVEAU TRÉSORIER.

À compter du **1<sup>er</sup> janvier 2022**, le Commissaire en Chef (h) Alain GEISS a accepté d'assurer les fonctions de trésorier de l'ASMAC. Nous le remercions de sa disponibilité.

Vous êtes invité à envoyer vos cotisations (minimum 10 euros, membre bienfaiteur: à partir de 100 euros), par chèque à l'ordre de l'ASMAC, à l'adresse suivante (*non nominative*) :

*Monsieur le Trésorier de l'ASMAC  
c/o AC2GE  
15 Avenue Becquerel  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE*

Vous pouvez aussi faire un virement au compte «Ass Souvenir aux Morts des Armées de Champagne», au CREDIT AGRICOLE NORD EST : IBAN : **FR76 1020 6550 0006 0777 8100 032** BIC : **AGRIFRPP802**

#### ET SI VOUS VOUS IMPLIQUEZ DAVANTAGE DANS LES ACTIVITES DE L'ASMAC...

*Vous êtes intéressé par l'Histoire de 1914-1918 et de 1940 et plus particulièrement par le Front de Champagne tenu principalement par les 4<sup>ème</sup> (et 2<sup>ème</sup> Armées Françaises en 1940...)*

*Vous souhaitez vous investir davantage afin de relever le défi de la mémoire...*

*La vie associative vous intéresse, et vous êtes disponible pour :*

- Participer à la rédaction d'articles pour notre revue semestrielle NAVARIN...
- Intégrer le Bureau de l'ASMAC...

*Alors n'hésitez pas à vous faire connaître directement auprès de l'Amiral Emmanuel (2s) GOURAUD ([egouraud@free.fr](mailto:egouraud@free.fr)) Président de l'ASMAC, ou du Colonel (h) Jean-Daniel COUROT ([jeandaniel.courot@free.fr](mailto:jeandaniel.courot@free.fr)) Vice-Président et Délégué pour la CHAMPAGNE de l'ASMAC.  
Une copie de votre courrier peut-être envoyé à [contact@asmac.fr](mailto:contact@asmac.fr)*

# HISTOIRE

## DE L'ARMISTICE DE RETHONDES À LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE VERSAILLES : *UN CHEMINEMENT COMPLEXE POUR UNE PAIX QUI SE VEUT IDÉALE.*

### 2<sup>ème</sup> partie : La ratification du Traité de Paix de Versailles avec l'Allemagne le 28 juin 1919.

L'avancement et les modalités d'élaboration du Traité de Paix ayant pour but de fixer les règles selon lesquelles la Paix sera appliquée, durent plus de six mois après l'Armistice du 11 novembre 1918. **Son élaboration a été échelonnée par de nombreuses vicissitudes inattendues.**

Une conférence interalliée à Londres début décembre 1918 a fixé le lieu de la Conférence de la Paix à Paris et les grandes lignes du programme en suivant largement d'ailleurs les propositions de la diplomatie française. On commencerait à fixer entre alliés les préliminaires de paix, c'est-à-dire les grandes lignes des différents traités à conclure, puis on inviterait conformément à la pratique de l'époque, les puissances vaincues pour négocier les détails.

Mais comme les discussions entre alliées furent beaucoup plus difficiles et longues que prévu, elles n'aboutirent seulement que fin avril 1919. Elles donnèrent naissance à un texte qui ne constituait nullement de simples préliminaires, mais un instrument complet de 439 articles touchant pratiquement tous les aspects de la vie du Reich, et que l'on remit aux Allemands le 7 mai 1919, et qu'ils durent signer le 28 juin 1919.

Du coup, il n'y eut pas de préliminaires, et on resta sous le régime de l'Armistice jusqu'à cette date et même en fait jusqu'à l'entrée en vigueur du traité de Versailles le 10 janvier 1920. Autant dire que l'Armistice ne fut pas une simple parenthèse : **il constitua le régime de l'Europe pendant 14 mois et fixa certaines orientations pour la suite de façon irréversible.**

#### Installation en janvier 1919 de la Conférence de Paix de Paris.

La *Conférence de Paix* qui entend négocier les traités de paix entre les Alliés et les vaincus s'ouvre au Ministère des Affaires Etrangères à Paris le 18 janvier 1919. Cette conférence réunit les puissances alliées victorieuses, soit 27 pays, *mais les vaincus n'y sont pas conviés*, alors qu'une grande partie des frontières européennes sont à redessiner et les circuits économiques et commerciaux à recréer, car la guerre a été industrielle, totale et impitoyable. L'objectif est d'élaborer le contenu du *Traité de Versailles*, destiné à régler le sort de l'Allemagne mais aussi de quatre autres traités : ceux de *Saint-Germain-en Laye* avec l'Autriche, du *Trianon* avec la Hongrie, de *Neuilly-sur-Seine* avec la Bulgarie et de *Sèvres* avec l'ancien Empire Ottoman.

Autour de Clémenceau, à la tête du gouvernement français comme président du Conseil, élu président de la Conférence de Paix, cette réunion internationale commence par créer un Conseil de 10 membres. Il est très vite réduit à 4 membres permanents le 23 mars pour accélérer soit disant les discussions : Clémenceau lui-même, Wilson président des Etats-Unis, Lloyd George premier ministre anglais, et Orlando, premier ministre italien.

Mais cette *Conférence de Paix* compte un grand absent : L'Allemagne plongée dans l'anarchie. Aussi, ce sont donc les Français et leurs alliés qui prendront la plupart des décisions.

#### Les discussions de cette Conférence traîneront en longueur.

- A peine la conférence de Paris a-t-elle débuté que les relations entre la France et la Grande-Bretagne commencent à s'envenimer notamment au sujet de la situation au Levant : la délégation syrienne, composé de personnalités francophiles, demande la constitution d'une grande Syrie englobant le Liban et la Palestine ; les Anglais s'y opposent vivement. Puis les Irakiens réclament l'indépendance de leur pays qui est toujours sous tutelle britannique...



Les 4 représentants alliés permanents : l'Anglais LLOYD-GEORGE, l'Italien ORLANDO, le Français CLEMENCEAU et l'Américain WILSON.

Crédit photo : bvoltaire.fr

- Très vite, les discussions de cette conférence sont marquées par les longues auditions des *desiderata* des représentants des États aspirant à une reconnaissance internationale et par l'absence de prise de décision. Des commissions territoriales sont créées au sein desquelles différents types d'experts feront des propositions en particulier pour le traçage des futurs frontières...

- En fait, deux camps s'opposent : les tenants d'une paix de conciliation, menés par le Président des Etats-Unis, et ceux partisans d'une « paix de vengeance » conduits par Clemenceau. Les Anglais, désireux de maintenir un certain équilibre des puissances en Europe, ne veulent pas non plus affaiblir l'Allemagne. Les discussions vont rapidement achopper sur ce point face à Clemenceau qui réclame de lourdes indemnités destinées à financer la reconstruction et à limiter la puissance économique du vaincu.

- Le 1<sup>er</sup> mars 1919 commencent seulement les travaux spécifiques consacrés à l'examen des préliminaires de paix :

- Fin mars 1919, seules les clauses militaires de la future paix ont été décidées : interdiction du service militaire en Allemagne, son armée limitée à 100 000 hommes, interdiction de reconstituer l'armée blindée et l'aviation, et démilitarisation de la rive gauche du Rhin. Conformément aux conventions d'armistice, l'Allemagne doit livrer aux Alliés sur place son matériel de guerre en bon état.

L'Angleterre prend alors conscience qu'une paix trop dure contre l'Allemagne attisera la rancœur envers les vainqueurs et qu'un sentiment de revanche naîtra en Allemagne. ***L'enjeu majeur de cette conférence de Paris restant la question des réparations pour les régions envahies, le premier ministre anglais laisse entrevoir une crise au sein de l'alliance interalliée.***

Cette crise se déclenchera quand le Président américain s'opposera aux prétentions françaises sur la Sarre en compensation des bassins houillers français qui avaient été détruits. Un compromis est finalement trouvé à la mi-avril 1919 : les Français peuvent occuper la rive gauche du Rhin (donc la Sarre), pendant quinze ans, mais ils s'engagent à partir plus tôt si l'Allemagne applique bien le futur traité de paix.

Il est prévu alors qu'une délégation allemande soit reçue ***le 25 avril 1919 à Paris pour prendre connaissance des conditions qui constituent ce traité de paix.***

### **Encore des incidents qui retarderont la signature du traité de paix...**

- Le 24 avril 1919, Le premier ministre italien Orlando quitte Paris car il souhaite officiellement faire état au Parlement italien du fait qu'il n'a pu obtenir satisfaction des promesses qui ont été faites à l'Italie lors de son entrée en guerre aux côtés des Alliés en mai 1915 : en effet, le Président Wilson s'oppose à l'annexion par l'Italie des régions de Trieste, du Trentin, de l'Istrie et de la Dalmatie.

- Le 25 avril, arrivée des 9 premiers plénipotentiaires allemands suivie le 30 avril d'une délégation de 87 personnes : ***le comportement de cette délégation montre que les Allemands ne viennent pas à Paris «en vaincus»...*** La délégation est conduite par le Comte Ulrich von Brockdorff-Rantzau, ministre des Affaires étrangères, qui s'était opposé, dès le début de la conférence de paix, aux exigences de Foch et de Clémenceau « pour faire payer l'Allemagne ». Il souhaite une paix négociée et non une paix dictée.

- La remise du traité de paix aux Allemands prévue alors le 1er mai 1919 est à nouveau retardée parce que le premier ministre italien n'est toujours pas revenu de Rome, et les Alliés font connaître au même moment que le délai accordé aux délégués allemands pour prendre connaissance du traité de paix, le communiquer à leur gouvernement et l'accepter, ne dépassera pas quinze jours ; et si contre-propositions il doit y avoir, elles devront être formulées par écrit, il n'y aura aucune discussion orale.

### **Le 7 mai 1919 à Paris, remise à la délégation allemande du texte dit « Préliminaires du traité » : les premières réactions...**

Le premier ministre italien revient le 7 mai à Paris, le jour même le texte des « Préliminaires du traité » est remis à la délégation allemande.

Les tensions s'affichant ouvertement entre les Alliés et les Allemands, ***la presse française commence à s'interroger sur l'éventualité d'un refus de signature du traité de paix par les Allemands.***

Le 9 mai 1919, la délégation allemande tente quand même d'engager des discussions car elle estime qu'il y a de nombreuses clauses inexécutables... Clemenceau répond le lendemain : ***« Les représentants des puissances alliés et associées ne peuvent admettre aucune discussion sur leur droit de maintenir les conditions de fond de la paix telles qu'elles ont été arrêtées... Si les Allemands n'acceptaient pas les conditions de paix, ce qu'on estime peu probable, toutes les dispositions militaires sont prises pour permettre aux armées alliées d'avancer comme elles eussent fait si les conditions d'armistice n'avaient pas été acceptées ».***



La délégation Allemande.

Mais déjà des voix s'élèvent par-ci par-là pour critiquer le projet de traité : les réparations sont jugées excessives tout autant que les compensations des dommages de guerre car elles dépassent les capacités de paiement de l'Allemagne. De même, la reconstruction de la carte de l'Europe est dénoncée comme étant purement artificielle car, à quelques exceptions près, les populations ne sont pas consultées.

Néanmoins la conférence se poursuit entre les différents protagonistes répartis dans plusieurs commissions thématiques (responsabilité des auteurs de la guerre, réparation des dommages, régime international des ports et voies ferrées, prisonniers de guerre, etc...) auxquelles s'adjoignent des commissions chargées des questions territoriales (affaires polonaises, affaires tchécoslovaques, etc...) et des questions spéciales (militaires, coloniales, navales, pays hors d'Europe, etc...).

Reste que le délai de 15 jours imparti aux Allemands pour accepter le traité arrive à son terme fixé en principe au 21 mai 1919.

*Le délai est prolongé, notamment parce que le texte définitif n'est pas prêt !*

### **Enfin le 17 juin 1919, après six mois de débats, transmission au gouvernement allemand de la version définitive du traité de paix.**

Les clauses sont très dures pour les vaincus, en particulier pour l'Allemagne. Clémenceau aurait aimé être encore plus sévère, mais ses alliés se sont opposés à ce que l'ancien empire de Guillaume II soit complètement affaibli et exsangue : reste que le pays est amputé du huitième de son territoire et perd 10% de sa population par rapport à 1914.

L'Alsace-Lorraine est restituée à la France, Eupen et Malmedy sont confiés à la Belgique. La Pologne est reconstituée mais elle n'est pas parvenue à récupérer la Prusse Orientale, même si elle obtient un débouché sur la mer, appelé « corridor de Dantzig ».

Pour garantir la France de toute nouvelle agression allemande, l'armée allemande est limitée à 100 000 hommes, sans aviation ni chars d'assaut ni artillerie lourde. La Rhénanie est totalement démilitarisée.

Enfin, *l'Allemagne est déclarée responsable de la guerre par les Alliés*, avec « *un devoir de réparer les torts causés* ». Le principe des réparations est adopté, leur montant total sera calculé ultérieurement par une Commission interalliée des réparations.

### **Le 20 juin 1919 : démission du chef de la délégation allemande.**

Le chef de la délégation fait connaître qu'il refuse de signer un traité qu'il considère inexécutable, qu'il estime être un *diktat*. Il quitte la France, rejoint Berlin et démissionne de son poste de ministre des Affaires Etrangères.

Aussi, c'est avec une violente hostilité et ce terme de *diktat* que le peuple allemand accueillera ce traité aux conditions trop strictes et rigides.

Du côté des Alliés, l'hypothèse que l'Allemagne ne signe pas ce traité existe toujours, et il se dit que si elle devait n'envoyer aucun plénipotentiaire pour la signature, les soldats alliés auraient l'ordre d'envahir l'Allemagne et de poursuivre la guerre.

### **Le 25 juin 1919 : un dernier rebondissement, le premier ministre anglais Lloyd George fait connaître à Clemenceau qu'il n'accepte pas l'occupation de la Rhénanie par la France.**

Alors que l'on croit l'affaire du traité de paix conclue, la date et le lieu de la signature ayant été envisagée au 28 juin 1919 dans la Galerie des Glaces du Château de Versailles, Lloyd George soutenu par le Président des Etats-Unis, rend visite le 25 juin à Clemenceau et lui indique qu'il ne peut pas, au nom du peuple britannique, accepter l'occupation de la Rhénanie, territoire apparaissant alors comme une zone tampon entre la France et l'Allemagne. Clemenceau tient bon malgré cette opposition britannique. En France, deux tendances s'affrontent concernant la frontière occidentale de l'Allemagne : le maréchal Foch préconise de la reculer jusqu'au Rhin en annexant la rive gauche (Rhénanie et Sarre), tandis que le président Poincaré et Clemenceau, plus modérés, voudraient que les populations rhénanes constituent un ou plusieurs états indépendants. En fin de compte, la rive gauche du Rhin sera occupée, démilitarisée et divisée en secteurs dont la durée d'occupation s'échelonne et sera conditionnée au paiement par l'Allemagne des dommages de guerre. La France obtient le droit d'exploiter les mines de la Sarre, en réparation de la destruction des installations minières du Nord et du Pas-de-Calais.

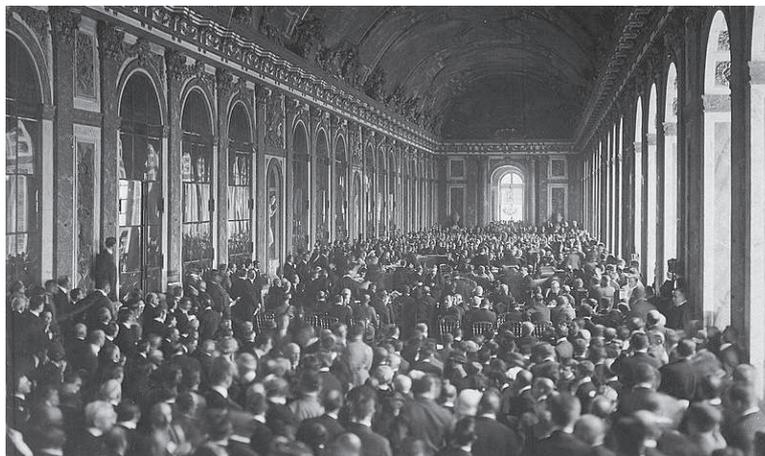
### **La signature du Traité de Paix de Versailles le 28 juin 1919 à 15 heures.**

Le 26 juin, alors que les préparatifs vont bon train pour aménager la Galerie des Glaces et assurer le service d'ordre et les honneurs à Versailles, les Allemands n'ont pas encore désigné les représentants qui parapheront le traité officiel. Finalement c'est Hermann Müller, nouveau ministre des Affaires Etrangères, nommé en dernière minute qui représentera l'Allemagne et signera enfin le traité de paix. La date du 28 juin ne doit rien au hasard, elle correspond au 5ème anniversaire de l'assassinat de l'archiduc Ferdinand d'Autriche à Sarajevo, évènement déclencheur de la Guerre, et le lieu de la signature est tout aussi symbolique, là même où le 18 janvier 1871, a été proclamé l'Empire allemand.

À 14 heures les délégations alliées commencent à arriver. À 14h55 la délégation allemande se présente et attend afin que tous les plénipotentiaires soient en place pour pénétrer dans la galerie des Glaces. **Les plénipotentiaires allemands restent impassibles, nullement émus.**

Clemenceau, entouré à sa droite par Wilson et à sa gauche par Lloyd George, prend la parole : « *La séance est ouverte. Sur les conditions du traité de paix entre les puissances alliées et associées et l'Empire allemand, l'accord a été fait, le texte est rédigé. Le président de la conférence a certifié par écrit que le texte qui allait être signé était conforme au texte des deux cents exemplaires qui ont été remis à MM. Les délégués allemands. Les signatures vont être données. Elles vaudront un engagement irrévocable que seront accomplies et exécutées loyalement dans leur intégralité toutes les conditions qui ont été fixées. Dans ces conditions, j'ai l'honneur d'inviter les plénipotentiaires allemands à vouloir bien venir donner leurs signatures.* ».

La délégation allemande s'avance et signe. Puis les autres délégations sont invitées à signer. Clemenceau signe le traité à 15h25. Il est 15h50 lorsque Georges Clemenceau se lève et d'une voix forte déclare : « *Messieurs, toutes les signatures sont données. La signature des conditions de paix entre les puissances alliées et associées et l'Empire allemand est un fait accompli.* ». **Le protocole aura été sobre et solennel.** Le traité de Versailles entrera en vigueur le 10 janvier 1920.



Traité de Versailles signé dans la Galerie des Glaces du Château de Versailles.

Crédit photo : bvolttaire.fr

### Une paix de vainqueurs ou une paix de compromis ?

La première partie du texte du traité établit une charte pour la création d'une *Société des Nations* et la suite du traité impose à l'Allemagne des clauses territoriales, militaires et économiques. Confirmation est donnée de la restitution et attribution de territoires aux pays vainqueurs (la France est concernée par la restitution de l'Alsace-Lorraine), ses colonies lui sont ôtées et partagées entre les vainqueurs (le Cameroun et le Togo échoient à la France). Confirmation que l'Allemagne doit livrer tout son matériel militaire avec interdiction de le remplacer, abolition du service militaire et confirmation que son armée sera limitée à 100 000 hommes. La rive gauche du Rhin est démilitarisée ainsi qu'une bande sur la rive droite, avec occupation par les Alliés pour une durée de 15 ans. Outre des livraisons en nature (matériels, produits agricoles) elle doit payer à la France et à la Belgique de fortes réparations. Elle perd la propriété de ses mines de la Sarre. La circulation sur ses fleuves est



Annonce de la signature par le journal « Le Matin » du 29 juin 1919.

internationalisée sans droits de douane.

Ce traité de Versailles a été souvent présenté comme une paix de vainqueurs. Mais ne s'agirait-il pas plutôt d'une paix de compromis entre les aspirations idéalistes de Wilson et une approche réaliste de l'après-guerre, entre la haine de l'Allemagne et le besoin de réintégrer peu à peu les vaincus dans le concert des nations ? ***Il apparaît aujourd'hui que le but affirmé lors des négociations pour ce traité n'était pas uniquement de châtier les pays tenus pour responsables du conflit, mais qu'il s'agissait aussi de mettre en pratique les « quatorze points » énoncés par l'Américain Wilson le 8 janvier 1918 et de bannir la guerre une fois pour toutes.***

Le refus le 10 mars 1920 du Sénat des États-Unis de ratifier le traité de Versailles, donne l'impression d'un échec du traité, en affaiblissant la Société des Nations. Mais des historiens jugent que le véritable échec est ailleurs : en ignorant les aspirations des peuples colonisés, en refusant de ratifier l'égalité entre les races, les pays vainqueurs ont contribué à alimenter des sentiments nationalistes.

Ce traité de Paix de Versailles s'avèrera être un évènement majeur qui changera l'avenir de l'Europe, voire du Monde. Mais il démontrera à l'humanité, par la suite, que **la Paix n'est jamais gagnée une fois pour toute de manière immuable.**

### D'autres traités suivront...

Le traité de Versailles donne le coup d'envoi des autres traités qui seront signés dans les mois suivants, notamment :

- le 10 septembre 1919 : traité de Saint-Germain-en-Laye entre les Alliés et l'Autriche réduite à un petit territoire de 6,5 millions d'habitants,
- le 27 novembre 1919 : traité de Neuilly entre les Alliés et la Bulgarie qui consacre la cession de plusieurs territoires à la Roumanie, au nouvel Etat Yougoslave et à la Grèce,
- le 4 juin 1920 : traité du Trianon entre les Alliés et la Hongrie qui perd 2/3 de son territoire,
- le 10 août 1920 : traité de Sèvres entre les Alliés et l'ancien Empire ottoman relatif à son démembrement. La signature de ce dernier traité marquera la fin de la Conférence de Paix de Paris.

À l'issue de ces traités, la carte de l'Europe sortira complètement transformée, avec la disparition des Empires Allemand, Austro-Hongrois, Russe et Ottoman et la création ou le relèvement de plusieurs Etats : Pologne, Hongrie, Yougoslavie et Tchécoslovaquie.

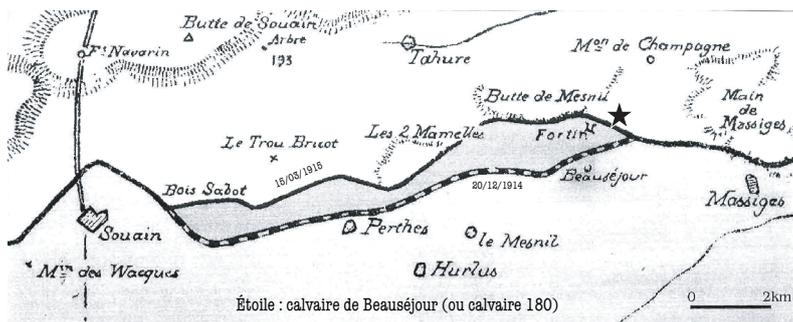


Crédit photo : bvoltaire.fr

Colonel (H) Jean-Daniel COUROT

## LES PREMIERS COMBATS DANS LES TRANCHÉES EN CHAMPAGNE 20 DÉCEMBRE 1914 : PRISE DU « CALVAIRE DE BEAUSÉJOUR » PAR LE 1<sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE COLONIAL MIS À LA DISPOSITION DE LA 4<sup>ème</sup> ARMÉE FRANÇAISE.

À la fin du mois de septembre 1914, la 4<sup>ème</sup> Armée commandée par le général de Langle de Cary occupe le front dans un secteur allant de Prunay (Sud-Est de Reims) à la Chalade (en Argonne). Elle fait face à la 3<sup>ème</sup> Armée allemande commandée par le général Karl von Einem. Cette dernière s'est fortement retranchée depuis la stabilisation du front le 25 septembre 1914. Aucun des deux adversaires ne paraît en mesure de remporter une victoire décisive dans les jours à venir. Les deux camps s'enterrent dans des tranchées et hérissent le terrain de barbelés. L'activité des combattants reste cependant intense. Les bataillons sont sollicités pour des opérations restreintes visant à consolider les positions. Les gains de terrain se font au prix d'importantes pertes humaines.



Reproduction d'une carte de la région du Calvaire de Beauséjour

Crédit photo : Batailles de Champagne aux éditions histoire & collections.

Le GQG (Grand Quartier Général) du général Joffre envisage une série d'offensives qui se dérouleront pendant l'hiver 14-15 entre les Flandres et la Meuse. Les renseignements indiquent un important déplacement de troupes allemandes vers le front russe. Les Français y voient une opportunité pour tenter de percer les lignes ennemies. À la demande du GQG, l'état-major de la 4<sup>ème</sup> Armée étudie les possibilités d'une offensive entre La Suippe et La Tourbe vers la mi-décembre 1914. D'importantes réunions se tiennent alors au quartier général de Langle de Cary à Châlons-sur-Marne. L'idée est de lancer une attaque dans le secteur de la 4<sup>ème</sup> Armée à partir de la région de Perthes-les-Hurlus, en direction de Tahure.



Le Général EGLOFFSTEIN Wilhelm, commandant le VIII<sup>ème</sup> Corps.

Le 9 décembre 1914, le généralissime Joffre écrit au général de Langle de Cary afin de préciser ses directives: « Il semble qu'en prenant comme axe principal de votre attaque, la route de Suippes à Attigny (Ardennes), vous aurez l'avantage de la conduire dans un pays largement ouvert, sans obstacles naturels, et où la profondeur des défenses ennemies paraît moins forte que sur les autres parties du front. Il est indispensable que cette offensive se produise avant le 20 décembre. On entrevoit aussi que cette offensive doit être appuyée par le corps colonial sur le Calvaire 180 qui est situé à douze cents mètres au nord-est de la ferme de Beauséjour avec comme objectif ultérieur la Butte du Mesnil et Maison-de-Champagne. Le 1<sup>er</sup> corps d'armée mis à la disposition de la 4<sup>ème</sup> armée serait tenu en réserve. »

Crédit photo : David MICHAUD

L'offensive de la 4<sup>ème</sup> Armée est prévue pour le 20 décembre 1914. Le Corps d'Armée Colonial (CAC) commandé par le général Jules Charles Auguste Lefèvre a pour mission de prendre le contrôle des hauteurs au Nord-Est de Beauséjour où se situe **la Butte au Calvaire**. C'est le VIII<sup>o</sup> Reserve Korps du général Wilhelm von Egloffstein qui a pour mission de défendre le front allemand à cet endroit.

L'attaque imaginée par le général Emile Mazillier, commandant de la 6<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie Coloniale (6<sup>ème</sup> BIC) partira de la route Ferme de Beauséjour – Massiges, le long du Ruisseau du Marson. Elle sera menée par deux détachements : un à gauche composé d'un bataillon du 22<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale (22<sup>ème</sup> RIC) et d'un bataillon du 33<sup>ème</sup> RIC. Le détachement de droite sera composé par deux bataillons du 7<sup>ème</sup> RIC. Un bataillon du 33<sup>ème</sup> RIC restera en réserve à l'ouest le long du Ruisseau du Marson, tandis qu'un bataillon du 24<sup>ème</sup> RIC sera en réserve à hauteur du mamelon 180 à l'Est.

Comme sur tout le front de la 4<sup>ème</sup> Armée, la préparation de l'opération sur le terrain commence le 16 décembre 1914. Des pièces d'artillerie légère sont déployées pour détruire les ouvrages de flanquement et couvrir les flancs de l'attaque en complément de l'artillerie lourde. Des boyaux ainsi que de nouvelles tranchées sont creusés pour permettre aux troupes de circuler et de s'installer à proximité avant l'attaque. Des matériaux et équipements sont prédisposés pour organiser très rapidement les positions conquises.

Le 20 décembre 1914 à 08h30, l'artillerie lourde française commence à tonner. Elle a pour mission de faire des brèches dans les réseaux de barbelés, bouleverser les tranchées allemandes, neutraliser les batteries d'artillerie ennemies. L'artillerie légère neutralise les mitrailleuses et les tranchées allemandes.

À 09h00, l'artillerie suspend les tirs pour 5 minutes avant de reprendre avec un maximum de violence sur les tranchées et les vallons. Elle doit rendre impossible l'accès à d'hypothétiques renforts. À 09h15, l'artillerie suspend à nouveau ses tirs pour une minute, suivi d'une salve de groupe pour signaler la fin de la préparation d'artillerie. **C'est alors le top départ pour l'assaut de l'infanterie composée d'éléments du 22<sup>ème</sup>, 33<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> RIC. Ils sont stationnés dans les premières tranchées au contact pour atteindre le Calvaire de Beauséjour.**

Dans le secteur du 1<sup>er</sup> CAC à Beauséjour, les pertes sont limitées au début de l'attaque et l'infanterie peut progresser rapidement. Cependant dès que les mitrailleuses et l'artillerie allemande entrent en action, elles donnent un gros coup de frein à la progression. Les pertes augmentent et les troupes avancent par infiltration. Bien que les bombardements aient totalement désorganisé les défenses allemandes, les derniers défenseurs résistent avec acharnement. Les autres se sont repliés vers le nord où ils ont encore de nombreux abris.

Nos troupes sont violemment bombardées tout l'après-midi et continuent avec l'aide du génie l'organisation des défenses des tranchées conquises.

Entre 21h00 et minuit, les Allemands tentent une série de contre-attaques sur plusieurs points tenus par les 22<sup>ème</sup>, 33<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> RIC. Malgré la bravoure des assaillants qui arrivent par endroit jusqu'aux tranchées françaises, les contre-attaques allemandes sont des échecs.

Le 21 décembre 1914, une contre-attaque allemande autour de 7h00 le matin sur le Calvaire de Beauséjour est mise en échec par l'artillerie française. Vers 15h00 une nouvelle contre-attaque allemande venant du Vallon de l'Etang est arrêtée par les tirs de l'infanterie et de l'artillerie. Comme la veille, l'artillerie allemande bombarde les tranchées conquises tout l'après-midi. Au début de la nuit, les relèves de certains bataillons très éprouvés débutent, les bataillons du 7<sup>ème</sup> RIC sont relevés par le 24<sup>ème</sup> RIC.

Le total des pertes (tués, disparus et blessés) s'élève à 775 hommes tous régiments confondus.

La préparation de l'attaque par l'artillerie et l'énergie de l'infanterie ont permis d'atteindre tous les objectifs. **Les positions autour du Calvaire de Beauséjour et les tranchées allemandes ont été rapidement conquises.** Les travaux défensifs, avec l'aide du génie, ont permis à nos troupes de se maintenir. En contrôlant les hauteurs, les forces françaises ont pris l'ascendant sur les troupes allemandes.

Malheureusement, cet épisode de la prise du Calvaire de Beauséjour ne peut être considéré que comme un succès local et limité. Il ne reflète pas les résultats espérés. Cette première offensive de la 4<sup>ème</sup> Armée en Champagne n'est pas parvenue percer les lignes ennemies. En effet, sur tout le front de la 4<sup>ème</sup> Armée, les assauts lancés à partir du 20 décembre ne procurent que des gains territoriaux insignifiants. Seules quelques tranchées ont été prises, au prix de pertes sérieuses. Les forces allemandes avaient partout maintenu la continuité de leur front, contre-attaquant à chaque fois et employant avec plus d'efficacité leur artillerie. Malgré cela, le Grand Quartier Général français, s'il semble abandonner l'idée d'une offensive générale sur l'ensemble du front, décide de poursuivre durant l'année 1915 ses tentatives en Champagne.

Monsieur David MICHAUD  
Adhérent à l'ASMAC.



Le Général MAZILLIER Emile, commandant la 6<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie Coloniale.

Crédit photo : David MICHAUD



Les restes du socle du Calvaire de Beauséjour (ramenés aujourd'hui sur le site de La Main de Massiges)

Crédit photo : David MICHAUD

# PHOTOS CÉRÉMONIE ANNUELLE DU 19 SEPTEMBRE 2021 À NAVARIN



Crédits Photos : Michel PRIK

## AU « CIMETIÈRE DE L'OPÉRA » À SOUAIN-PERTHES-LÈS-HURLUS

